



Le besoins de produits en épargne-retraite

Table ronde du 10 avril 2012

Lionel TOURTIER

Délégué Général AFPEN



Le besoins de produits en épargne-retraite

I - Le besoin pour la population

Les trois cavaliers de l'apocalypse ?

- Début 2009, l'AFPEN a fait réaliser une projection des besoins de financement des régimes sociaux en 2040 afin d'en présenter les résultats à un panel d'entreprises pour mesurer l'impact sur les grandes politiques sociales
- Trois chiffres avant crise :
 - Déficit des régimes de retraites : 138 milliards €
 - Déficit de l'assurance maladie : 98 milliards €
 - Financement de la dépendance : évalué à 35 milliards € (aujourd'hui, 14 milliards...)
- La réforme des retraites de 2010 a cherché à réduire cette impasse, tout comme une meilleure maîtrise de l'ONDAM pour l'assurance maladie (2,5%)
- La dépendance reste un sujet de préoccupation non traité (de nombreux départements en difficulté pour verser l'APA)



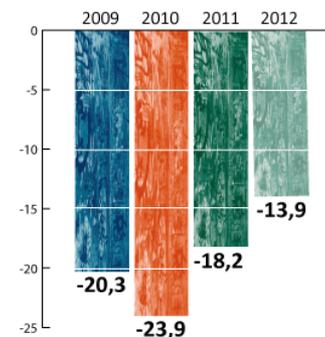
Le poids de la protection sociale en France : 8 points au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE

- La dépense publique de la France est l'une des plus élevées dans le monde : 56 % du PIB !
- Cela place la France 8 points de PIB au-dessus de la moyenne des autres pays de la zone euro, et 10 points au-dessus de l'Allemagne...
- Sur ces 56 points, 33 sont consacrés à la protection sociale (dont 14 pour la retraite et 8 pour la part publique de la santé)
 - Plus de moitié des dépenses de santé l'est au bénéfice des retraités
- Les dépenses de protection sociale sont passées de 12 points de PIB en 1960 à 23 points en 2011, soit une augmentation de 11 points !
- Ces dépenses se situent à 8 points de plus que la moyenne de l'Union Européenne (et 12 à 15 points sur les autres pays de l'OCDE)

*Il y a un lien direct entre le déficit des finances publiques et le coût de la protection sociale
(Christian Saint-Etienne)*

Le déficit des comptes sociaux est intégré dans le déficit public, que les autorités françaises promettent de réduire à 4,5 % fin 2012 et 3 % fin 2013 : comment ?

Le déficit de la Sécurité sociale
Régime général en milliards d'euros



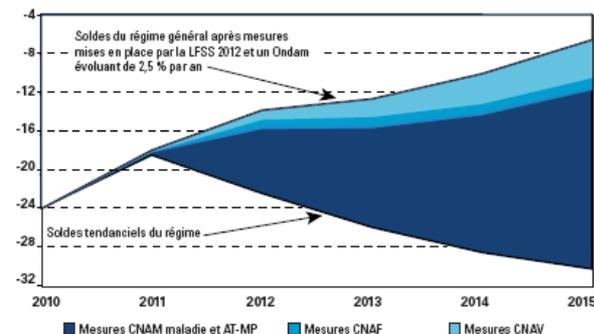
Le système de protection sociale est donc menacé

- La réforme des retraites de 2010 a soulagé l'équilibre en trésorerie des régimes obligatoires (CNAV – AGIRC&ARRCO) théoriquement jusqu'en 2018... (mais pas 2050 !)
- En réalité, la persistance de la crise entraîne le non-respect des paramètres retenus
- Dès lors, les déficits vont se recreuser rapidement
- Le financement des retraite absorbe 14 % du P.I.B. de la France soit 270 milliards d'euros, soit l'un des taux les plus élevés d'Europe.
- Du côté assurance-maladie (160 milliards d'euros), le respect de l'Ondam à + 2,8 % ne suffirait pas à résorber totalement le déficit structurel des comptes de santé : le déficit serait encore de 5 milliards d'euros en 2020 et l'équilibre ne serait atteint qu'en 2027 !

Réforme des retraites Les hypothèses économiques : trois scénarios étudiés

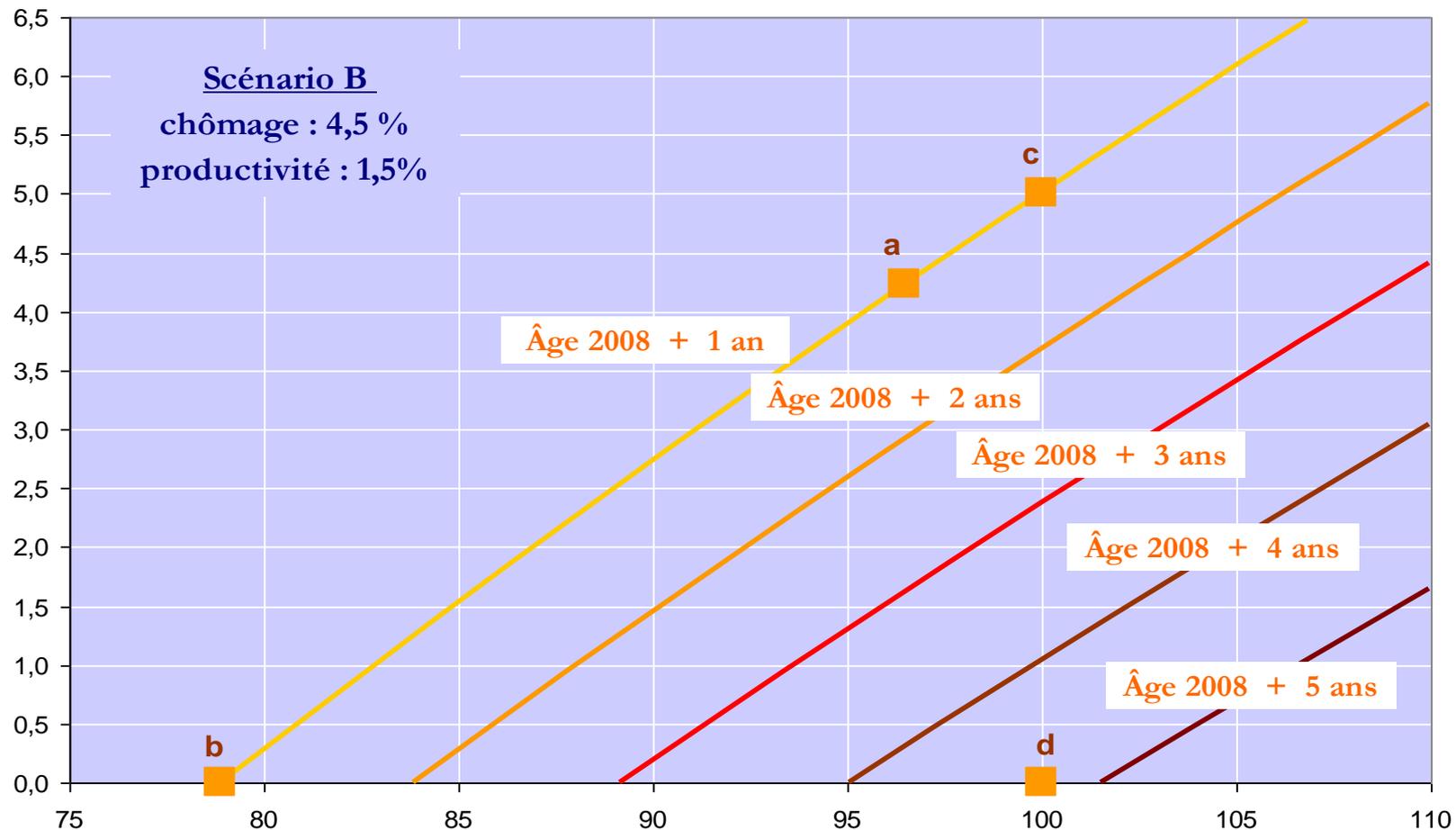
		Productivité du travail à long terme	
		1,8 %	1,5 %
Taux de chômage à long terme	4,5 %	<i>Scénario A</i>	<i>Scénario B</i>
	7,0 %		<i>Scénario C</i>

Soldes tendanciels et soldes de la LFSS pour 2012 du régime général (en Md€)



L'abaque du COR : l'outil de simulation

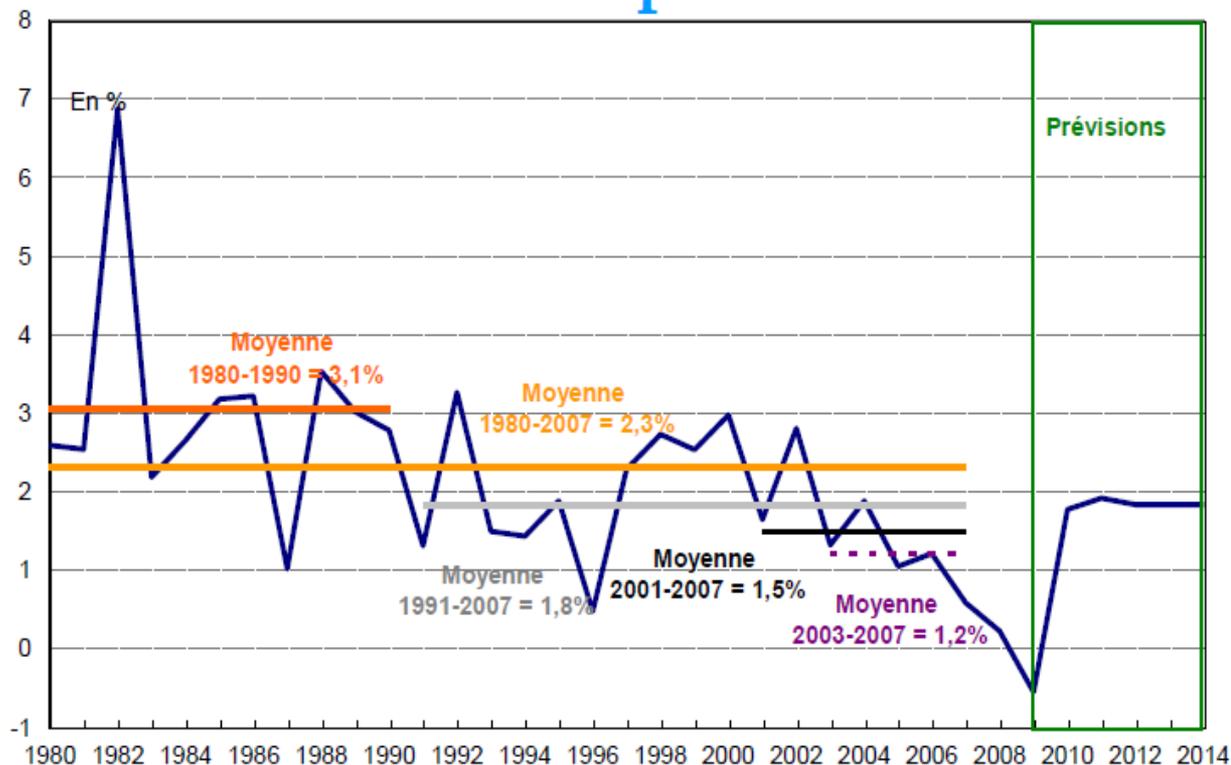
Hausse par rapport à 2008 du taux de prélèvement
retraite sur les revenus d'activité bruts (en points)



Ratio "pension moyenne nette / revenu d'activité moyen net" (base 100 en 2008)

L'un des leviers les plus sensibles pour la retraite

Taux de croissance de la productivité du travail par heure



Source : DG Trésor

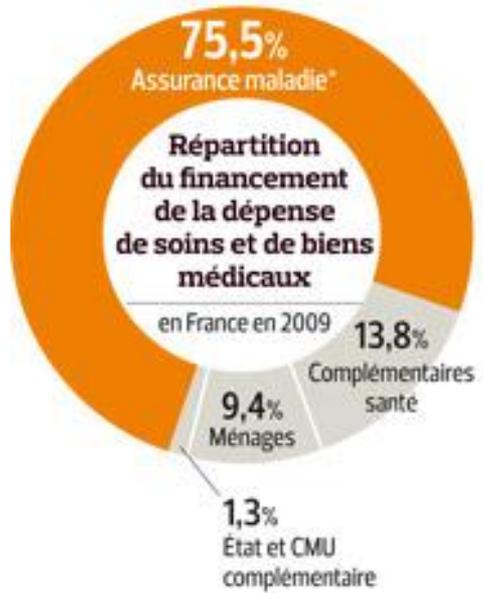
La baisse continue du taux de croissance de la productivité par heure pose les questions du sous-investissement (baisse du coefficient de capital) et de la variation des heures travaillées. En outre, il y a des interprétations très divergentes sur le niveau de la productivité française

Les mesures prises pour le respect de l'Ondam 2012

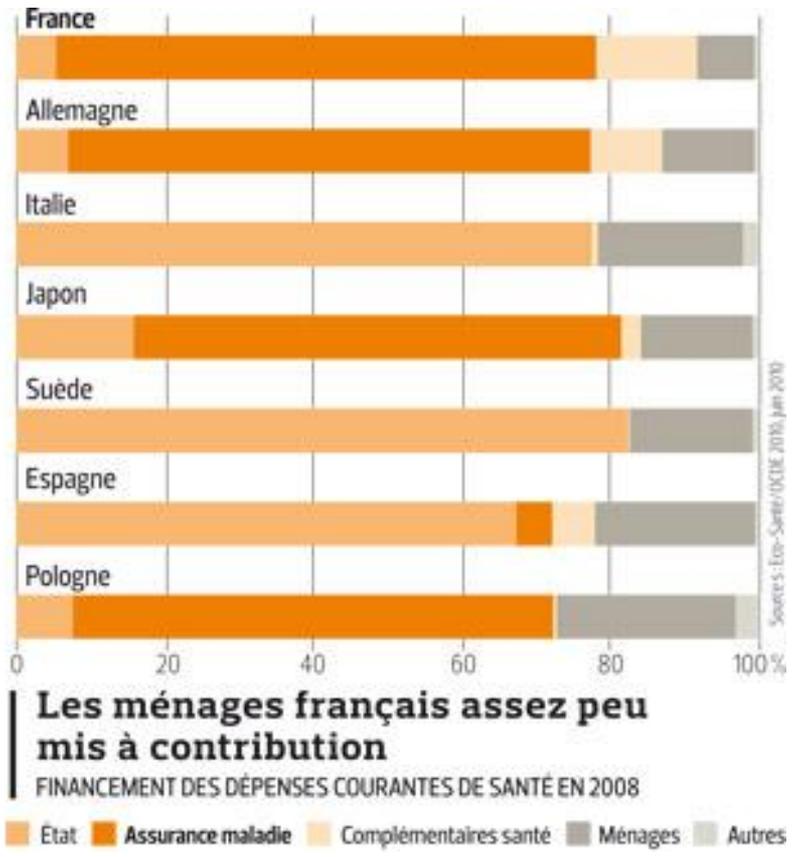
Construction de l'ONDAM pour 2012

Mesure	Economie (M€)
Baisses de tarifs en biologie et radiologie	170
Maîtrise médicalisée	550
Baisses de prix de produits de santé (médicaments et dispositifs médicaux)	670
Mesures diverses sur le médicament (marges des grossistes répartiteurs, tarifs forfaitaires de responsabilité, déremboursement des médicaments à service médical rendu insuffisant)	100
Harmonisation du mode de calcul des indemnités journalières	220
Contrats de performance à l'hôpital	150
Convergence tarifaire ciblée	100
Optimisation des achats à l'hôpital	145
Mesure de lutte contre la fraude à l'hôpital et baisses de tarifs de la liste en sus	55
TOTAL	2160

Par rapport aux autres pays, la contribution des ménages aux financements de l'assurance maladie est limitée



*y compris déficit des hôpitaux publics
Sources : DREES, Comptes de la santé



La «consommation de soins et biens médicaux» en 2009 a atteint en moyenne 2,724 euros par habitant. Sur ce total, les patients ont payé 9,4 % «de leur poche», contre 9,5 % en 2008. Cette année-là avait été marquée par une hausse sensible du «reste à charge» des ménages, avec la mise en place des franchises de 50 centimes sur les boîtes de médicaments, les actes des kinés et des infirmières. En prenant davantage de recul, cette portion est stable depuis une quinzaine d'années (9,6% en 1995).

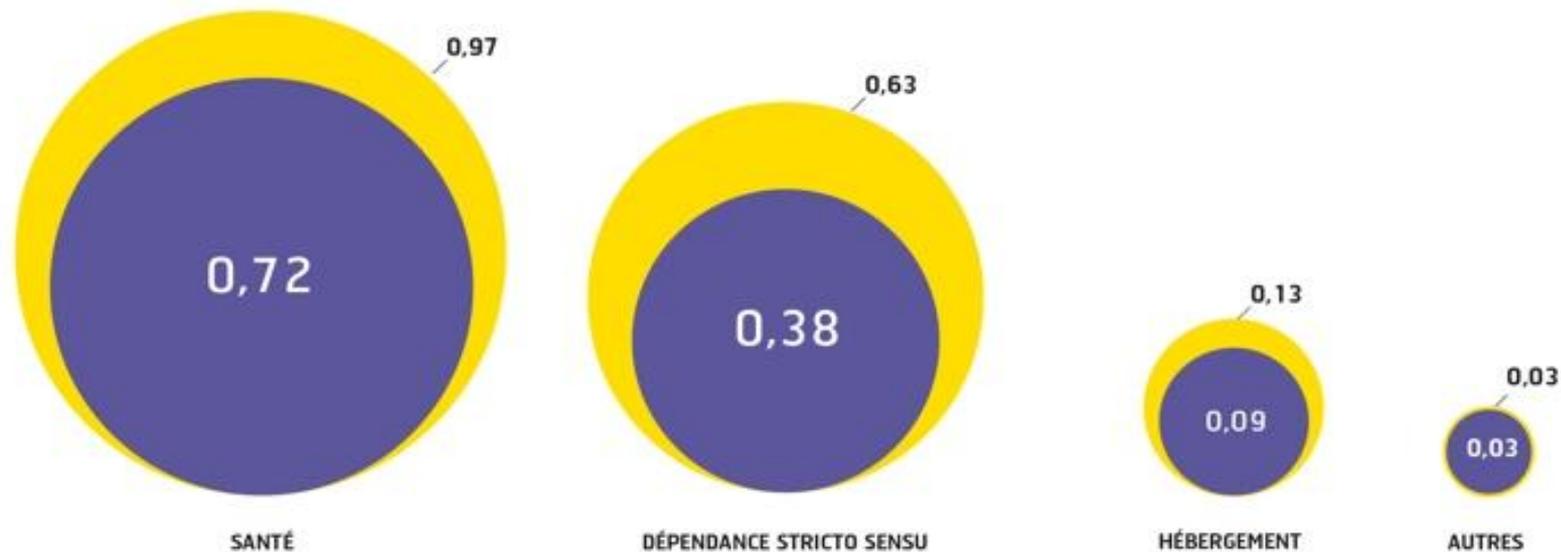
La question de la dépendance devra être tranchée, tôt ou tard

LES DÉPENSES PUBLIQUES POUR LA DÉPENDANCE

EN % DU PIB

■ 2010 ■ 2040 (ESTIMATIONS)

TOTAL ■ 1,22 ■ 1,76



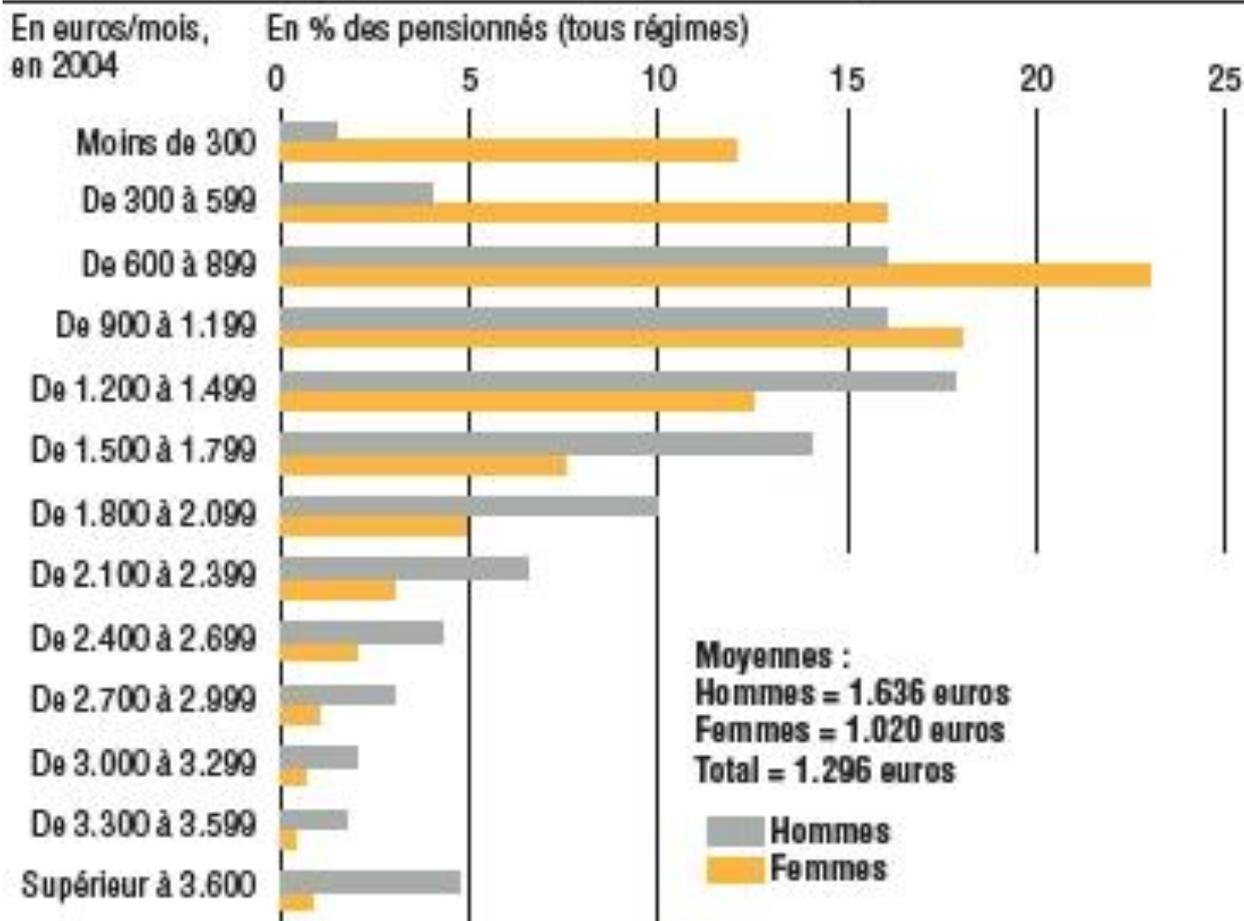
« LES ÉCHOS » / SOURCE : GROUPE BERTRAND FRAGONARD

Une évolution défavorable du ratio de dépendance

- A horizon 2050, la France comptera 65 millions d'habitants
- Selon l'INSEE, il y aura 24,4 millions d'actifs, dont environ 2 millions de chômeurs avec un taux de chômage de 8 %
- Le ratio de dépendance est alors de 1,90. C'est-à-dire qu'un travailleur devra pourvoir pour près de trois personnes
- Le poids des taxes pour générer de tels revenus de transferts, notamment vers les personnes âgées, sera écrasant, si bien qu'il est probable que de nombreux actifs émigrent vers des pays dans lequel le fardeau est plus modéré.
- Le ratio travailleurs/population totale va chuter de 16,8% de 2004 à 2050 (passage de 39,8% à 33,1%).
- Il faudra augmenter la taxation par travailleur de 20,2 % si l'on veut maintenir le même niveau de prestation aux inactifs, notamment aux retraités. A cela s'ajoute la charge de la dette existante, ainsi que le remboursement du surendettement de l'Etat .

Pensions moyennes de retraite en 2010

1.300 euros par mois de pension moyenne



« Les Echos » / Source : Drees

La distribution des pensions montre qu'un pourcentage significatif de retraités est en dessous du seuil de pauvreté : c'est particulièrement le cas pour les femmes. Cette situation, à terme, va malheureusement se renforcer. Près de 18 % des Français travaillent à temps partiel. Les femmes sont surreprésentées : 30 % d'entre elles occupent un emploi à temps partiel, contre 7 % pour les hommes.

Pensions moyennes Agirc-Arrco en 2010

Arrco :

- Les retraités directs ont reçu une pension annuelle moyenne de 3 032 points soit 3,597 euros (valeur moyenne du point de 2010 : 1,1863 euro)
- La pension des femmes représente 58 % de celle des hommes.
- La pension moyenne des nouveaux retraités est supérieure de 6 % à celle de l'ensemble des retraités directs du régime.

Agirc :

- Les retraités directs ont reçu une pension annuelle moyenne (TB et TC) de 21,605 points, soit 9,024 euros (valeur moyenne du point de 0,4177 euro).
- La pension des femmes représente environ 40 % de celle des hommes.
- La pension moyenne des nouveaux retraités est inférieure de 16 % à celle de l'ensemble des retraités directs du régime.

LA COMPLÉMENTAIRE PÈSE PLUS DE LA MOITIÉ DE LA RETRAITE DES CADRES

Part des régimes de base et Agirc-Arrco dans les pensions (moyenne annuelle)

Pour les salariés non-cadres :

17,5 millions de cotisants
10 640 € par an

67 %

7 129 €

Régime
général

33 %

3 511 €

Arrco

Pour les salariés cadres :

3,7 millions de cotisants
28 249 € par an

45 %

12 712 €

Régime
général

55 %

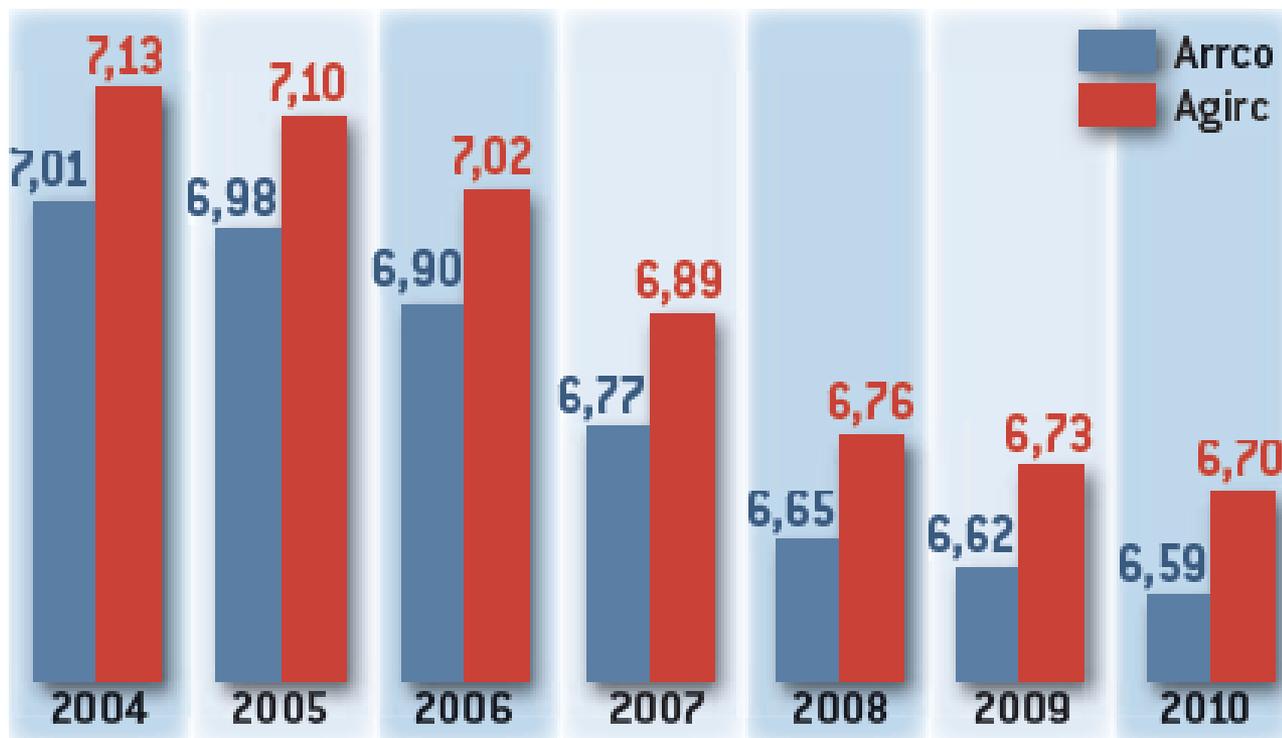
15 537 €

Arrco +
Agirc

Un rendement en diminution constante

UN RENDEMENT EN BAISSSE CONSTANTE

Taux de rendement pour 100 € cotisés



Taux de remplacement moyen (COR base 2007)

Statuts	2000	2020	2040
Salarié du secteur privé ayant toujours perçu le salaire moyen des non cadres	85 %	74 %	67 %
Salarié cadre du secteur privé ayant toujours perçu le salaire moyen des cadres	75 %	62 %	58 %
Salarié cadre du secteur privé ayant eu une carrière très ascendante, de 1 plafond SS en début de carrière à 2 plafonds en fin de carrière	56 %	50 %	47 %
Fonctionnaire avec un taux de prime de 6 % (exemple : personnel de service de la fonction publique d'Etat)	78 %	78 %	78 %
Fonctionnaire avec un taux de prime de 36 % (exemple : cadre de la fonction publique d'Etat)	60 %	60 %	60 %

Pour les T.N.S, la situation va devenir de plus en plus difficile

Activités	Régime de base	Régime complémentaires	Cotisants	Retraités	Ratio
Hors avocats	CNAVPL	CIPAV	601 000	185 973	3,23
		CAVEC			
		CAVOM			
		CAVAMAC			
		CRN			
		CARPV			
		CARMF			
		CAVP			
		CARCDSF			
		CARPIMKO			
Avocats	CNBF	CNBF	58 803	10 567	5,56
Artisans	RSI	RCO	770 582	873 641	0,88
Commerçants		NRCO	931 907	1 136 900	0,82

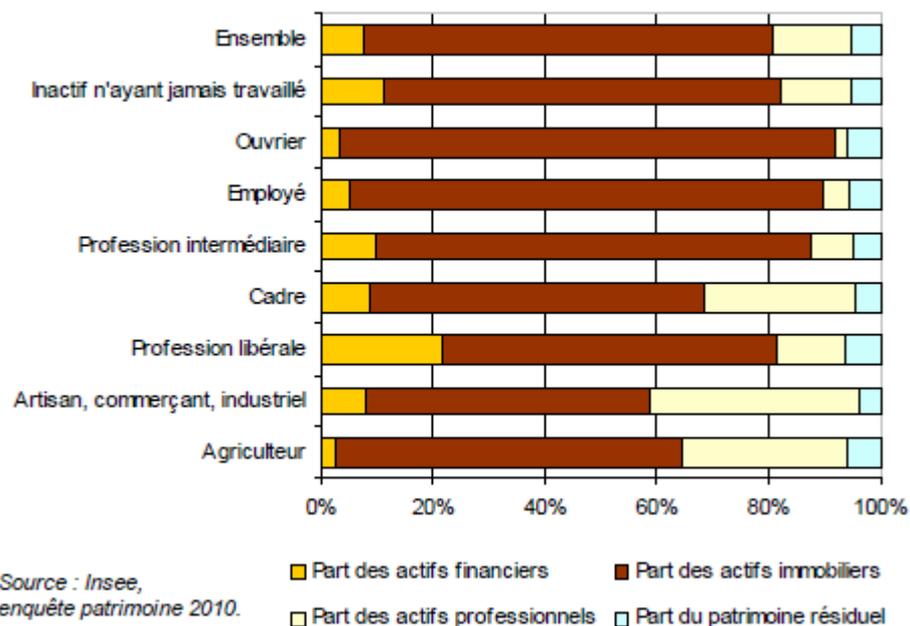
T.N.S = 9 % de la population active (2,36 millions)

D'ailleurs, elle est déjà... très difficile

- Au 31 décembre 2008, la pension moyenne de base versée aux retraités du régime général s'établit à 674 euros par mois pour les hommes et à 555 euros pour les femmes.
- Ces moyennes sont respectivement de 346 euros et 203 euros pour les artisans et de 330 euros et 203 euros pour les commerçants.
- La retraite versée par le RSI représente, en moyenne, environ la moitié de celle servie par le régime général.
- Selon l'EIR de 2004, le montant mensuel de pension de droit propre d'un homme retraité du régime général est égal en moyenne à 1 603 euros, contre 1 151 euros pour un retraité artisan et 1 212 euros pour un retraité commerçant.
- La pension moyenne des retraités du RSI est ainsi inférieure d'un quart à celle des retraités du régime général

La part des entrepreneurs gagnant moins que le smic (12.000 euros) n'a jamais été aussi importante (18%). La baisse de la taille moyenne des TPE pourrait expliquer en partie cette hausse du nombre d'artisans et commerçants à très bas revenus : 31% gagnent entre 12.000 et 24.000 euros.

Graphique 1 - Composition du patrimoine par catégorie sociale actuelle ou ancienne : l'immobilier majoritaire surtout chez les ouvriers et les employés



Source : Insee, enquête patrimoine 2010.

Pour anticiper sur les besoins de retraite, il faut se référer aux modes de consommation

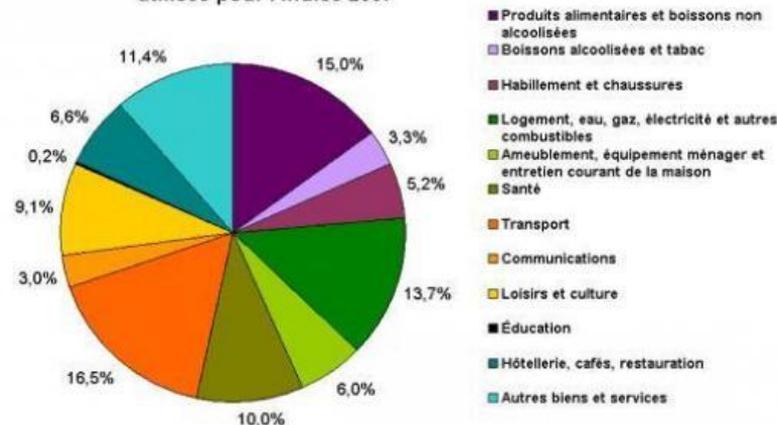
TENDANCES LONGUES DE LA CONSOMMATION DES MENAGES								
Évolution de la structure de la consommation par fonction								
	Structure en % (à partir des valeurs courantes)						valeurs en 2010 millions d'euros	Taux de variation annuel moyen en %, 1960-2010*
	1960	1970	1980	1990	2000	2010		
Alimentation	27,3	20,7	16,3	14,7	13,7	12,5	180,0	1,8
Habillement	10,1	8,3	6,1	5,4	4,2	3,3	47,3	1,6
Logement, eau, gaz, électricité....	9,8	14,7	15,4	16,0	18,1	19,3	277,5	3,5
Meubles, articles de ménage et entretien courant de l'habitation	7,8	6,9	6,4	5,4	4,7	4,4	65,3	3,0
Santé	1,9	1,6	1,6	2,3	2,6	2,9	41,8	5,4
Transports, communications	9,3	10,4	12,9	13,3	13,3	12,7	182,3	3,8
Loisirs et culture	5,8	6,4	6,6	6,5	6,9	6,5	93,4	5,1
Autres	13,5	13,6	14,6	15,8	13,2	13,9	199,3	2,1
Dépense de consommation socialisée	14,6	17,4	20,4	20,5	22,7	24,4	350,4	3,6
TOTAL : consommation effective des ménages	100	100	100	100	100	100	1435,2	3,1

Baisse de l'alimentation et hausse d'autres dépenses : transport (éloignement des lieux de travail, santé, télécommunications...)

Le poids plus important des dépenses contraintes

- Les dépenses de consommation des ménages « pré-engagées » sont définies par l'Insee comme « les dépenses qui sont réalisées dans le cadre d'un contrat difficilement renégociable à court terme »
- Elles sont définies comme suit :
 - les dépenses liées au logement (y compris les loyers imputés aux propriétaires occupant leur logement), ainsi que les dépenses relatives à l'eau, au gaz, à l'électricité et aux autres combustibles utilisés dans les habitations
 - les services de télécommunications
 - les frais de cantine
 - les services de télévision (redevance télévisuelle, abonnements à des chaînes payantes)
 - les assurances (hors assurance-vie)

Structure de la consommation de l'ensemble des ménages utilisée pour l'indice 2007

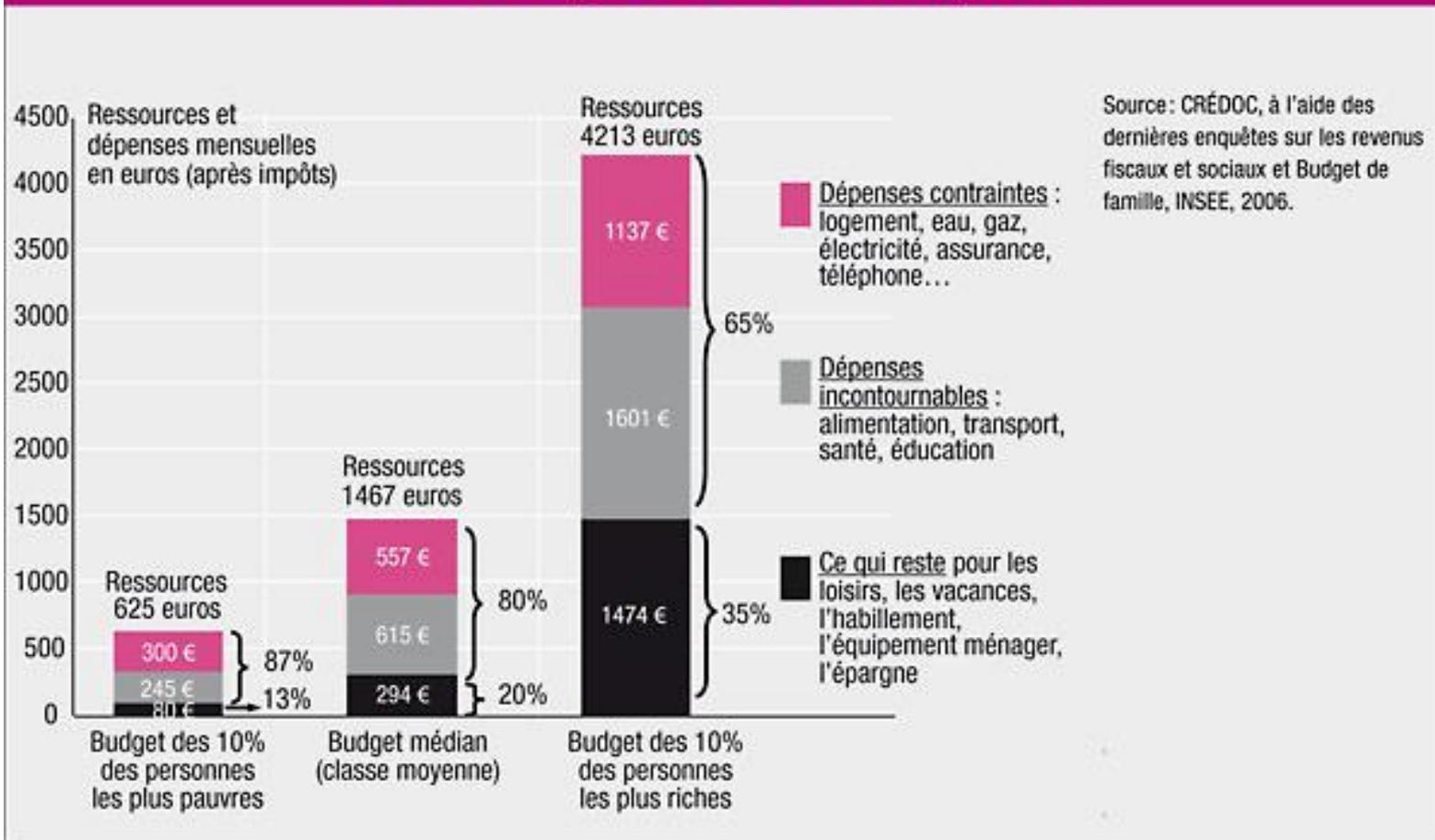


Depuis cinquante ans, les Français ont, sauf en 1993, consommé un peu plus chaque année, si bien qu'aujourd'hui le volume annuel de consommation par personne est trois fois plus élevé qu'en 1960.

Cette progression globale recouvre de profonds changements dans la répartition du budget des ménages, entre les différents postes de dépenses.

Des dépenses contraintes qui augmentent avec le niveau de ressources des ménages

Les dépenses contraintes et incontournables pèsent lourdement sur le budget des classes moyennes



Des hausses qui expliquent l'érosion du pouvoir d'achat

	VARIATION ENTRE 2007 ET 2010	FACTURE MENSUELLE	VARIATION PROBABLE D'ICI À 2013	
SANTÉ				
Reste à charge mensuel (RAC) par ménage	+ 25 %	26,20 €	entre 9 et 12 %	■
Mutuelle ⁽¹⁾	+ 22 %	148,25 €	entre 12 et 15 %	■
TRANSPORTS				
Pass Navigo (2 zones)	+ 12,9 %	60,40 €	entre 12 et 15 %	■
Essence ⁽²⁾	+ 21,0 %	82,00 €	entre 12 et 15 %	■
Assurance auto ⁽²⁾	+ 6,0 %	51,00 €	entre 6 et 9 %	■
Entretien auto ⁽²⁾	+ 15,5 %	65,00 €	entre 9 et 12 %	■
FISCALITÉ				
Taxes foncières sur les propriétés bâties	+ 15,0 %	111,00 €	plus de 15 %	■
Taxe d'habitation	+ 16,0 %	48,00 €	plus de 15 %	■
TÉLÉCOMS				
Téléphone fixe (abonnement + communications + Internet)	- 3,0 %	35,60 €	entre - 3 et 0 %	□
Téléphone mobile	+ 38,0 %	39,00 €	entre 6 et 9 %	■
ALIMENTATION				
Produits agroalimentaires	+ 9,0 %	220,00 €	entre 12 et 15 %	■
LOGEMENT				
Loyer ⁽³⁾	+ 3,4 %	1 020,00 €	entre - 3 et 0 %	□
Charges de copropriété	+ 7,6 %	161,00 €	entre 3 et 6 %	■
Assurance habitation	+ 9,5 %	18,00 €	entre 3 et 6 %	■
Eau	+ 13,8 %	32,00 €	entre 6 et 9 %	■
Electricité (hors chauffage)	+ 11,5 %	35,00 €	entre 6 et 9 %	■
Gaz (chauffage)	+ 26,6 %	116,00 €	entre 6 et 9 %	■
Fioul domestique (chauffage)	+ 35,0 %	220,00 €	entre 12 et 15 %	■

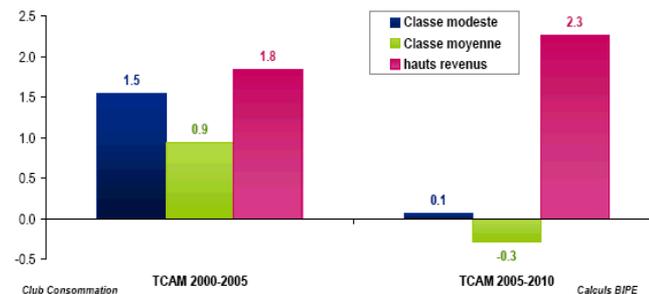
Evolution du pouvoir d'achat : pour l'Insee, il y a progression du Revenu Disponible sur la décennie

Variation du revenu disponible brut, du pouvoir d'achat et de la consommation des ménages en %

Intitulé	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Revenu disponible brut (RDB)	2,5	4,4	3,1	4,6	5,1	3,3	0,6	2,0
Pouvoir d'achat du RDB 	0,7	2,3	1,3	2,5	3,0	0,4	1,3	0,8
Pouvoir d'achat du RDB par personne 	0,0	1,6	0,5	1,8	2,4	-0,2	0,7	0,2
Pouvoir d'achat du RDB par ménage	-0,6	1,0	0,0	1,3	1,9	-0,6	0,2	-0,2
Pouvoir d'achat du RDB par unité de consommation	-0,1	1,6	0,6	1,9	2,4	-0,3	0,6	0,1
Consommation finale des ménages	3,8	3,9	4,4	4,3	4,4	3,2	-0,6	2,6
Consommation effective des ménages	4,1	3,9	4,3	4,2	4,3	3,3	0,4	2,6
Taux d'épargne (en niveau)	15,3	15,7	14,7	14,9	15,4	15,5	16,5	16,0

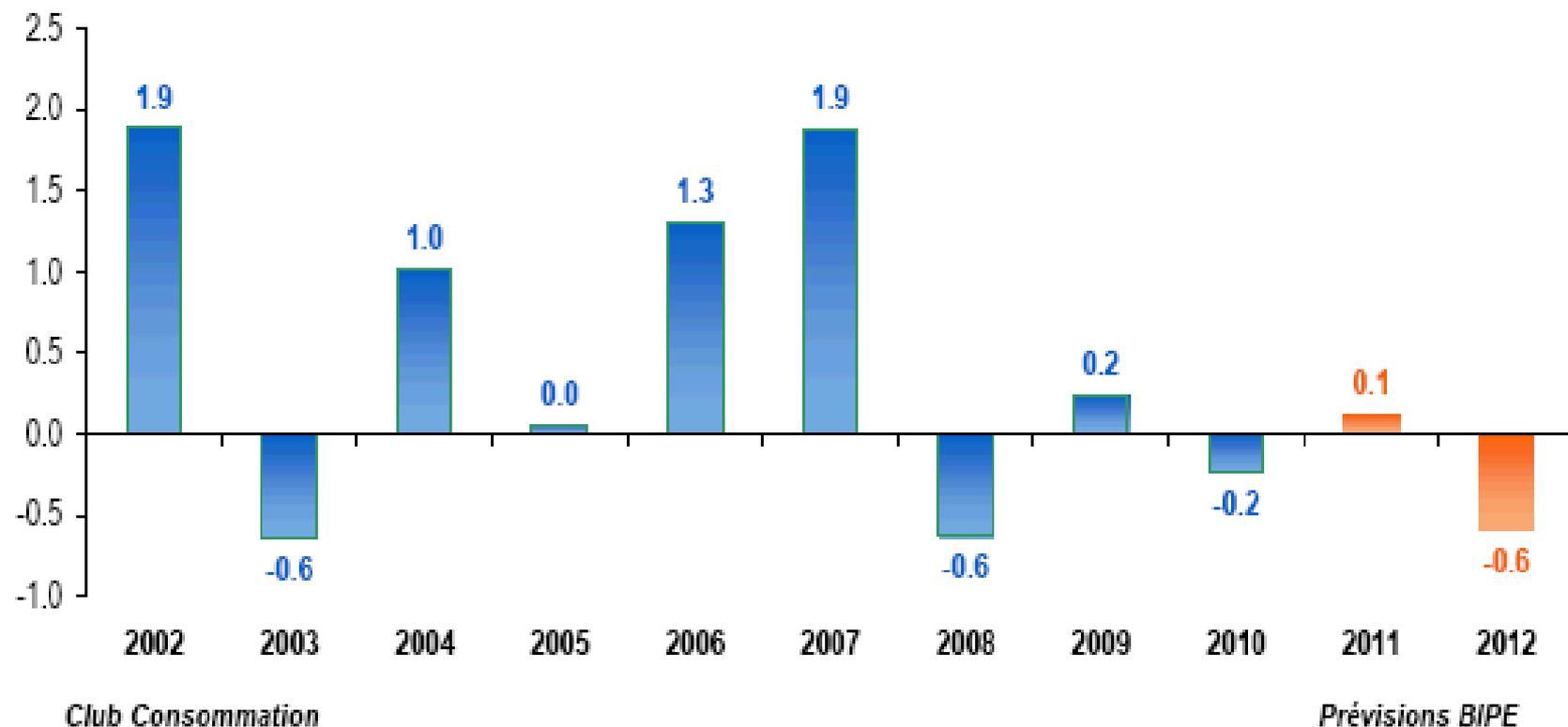
Source : Comptes nationaux - Base 2005, Insee

Évolution du pouvoir d'achat du RDB par ménage, en volume et en %



... ce que confirme le BIPE

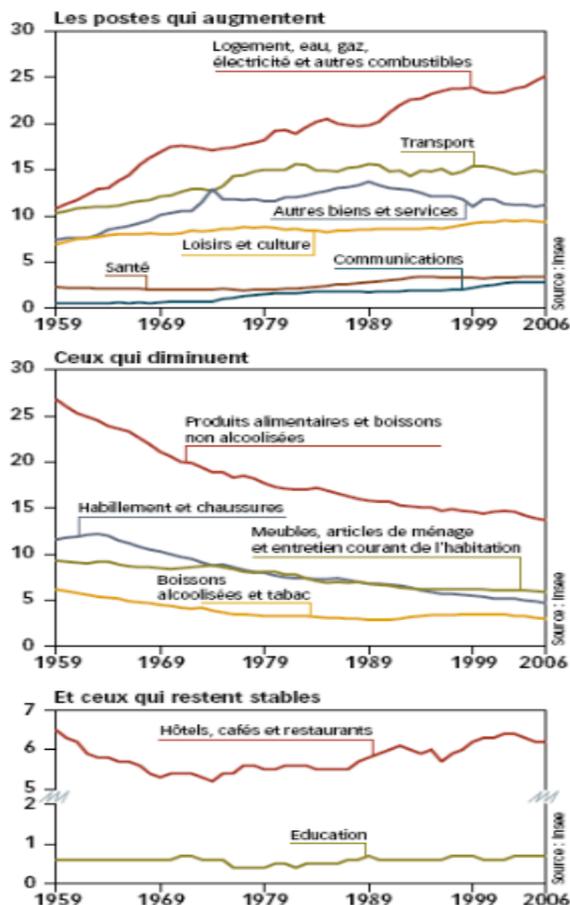
Évolution du pouvoir d'achat du RDB par ménage, en volume et en %



Mais ce n'est pas le ressenti des ménages compte tenu des hausses de prix sur les dépenses contraintes

- Un ménage sur dix dépense plus de 44 % de son revenu en logement
- Le taux d'effort en logement (rapport entre les dépenses engagées pour l'habitation principale et le revenu) dépasse 44% pour 8% des ménages français, contre 20% en moyenne pour l'ensemble des ménages. C'est parmi les personnes vivant seules, les familles monoparentales et les personnes résidant à Paris ou dans une grande ville de plus de 100 000 habitants que se retrouve cette charge particulièrement lourde du logement.

Evolution des différents postes de la consommation, en %



Une situation qui met à mal la classe moyenne

Les « classes moyennes »

Selon les Français (66 %)...

Question: à quelle catégorie sociale avez-vous le sentiment d'appartenir ? (enquête Credoc 2008)

Privilegiés

2 %

Aisés

3 %

Classe moyenne supérieure

22 %

Classe moyenne inférieure

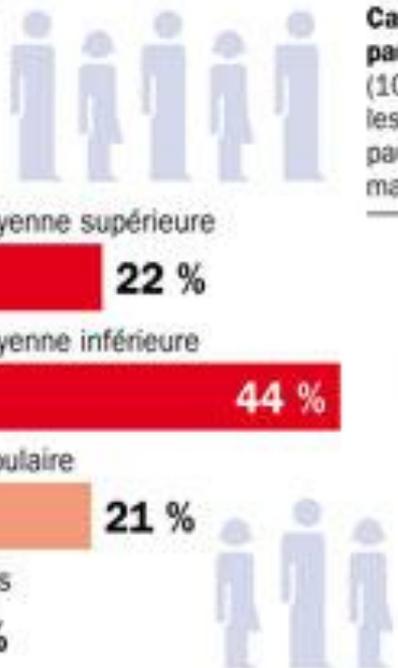
44 %

Classe populaire

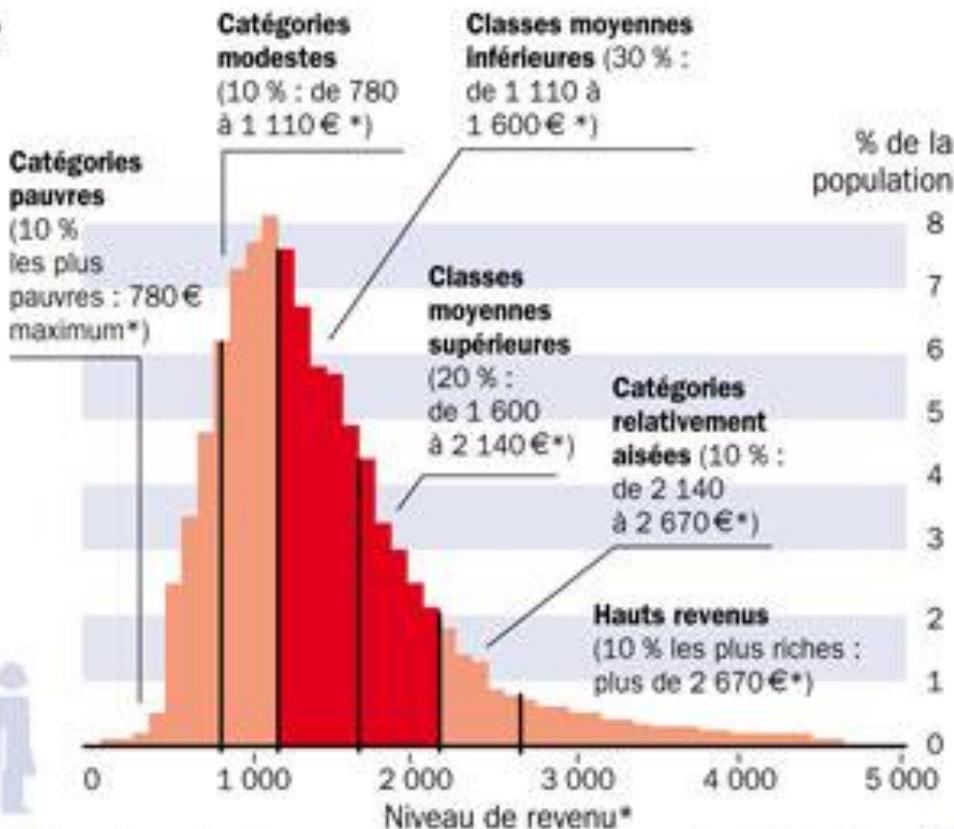
21 %

Défavorisés

6 %



... et selon les revenus (50 %)

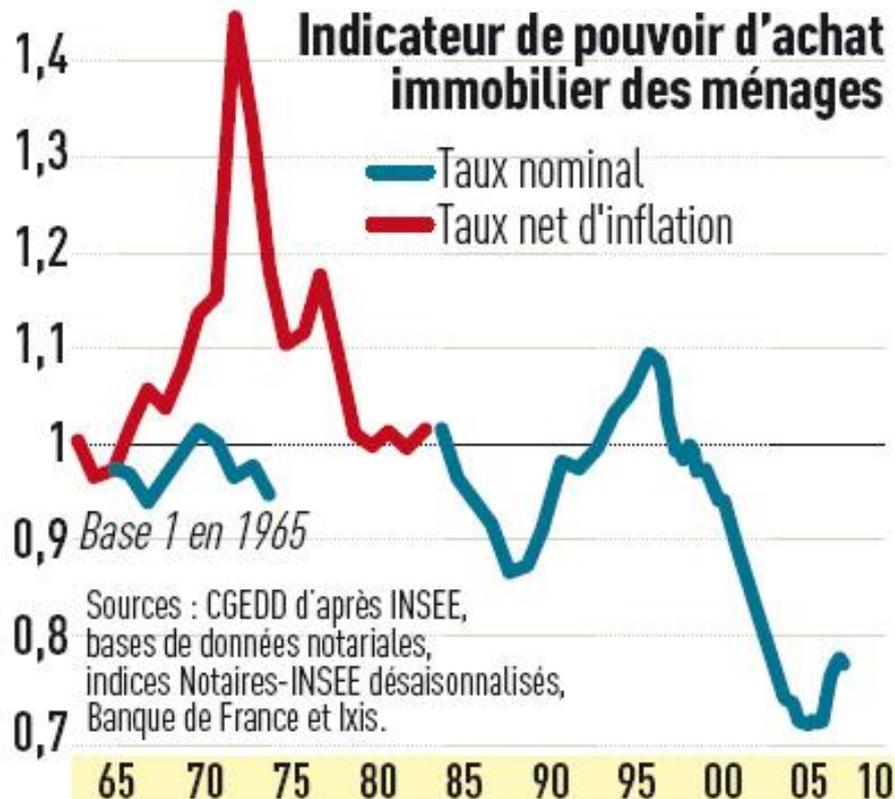


Sources: Credoc, Insee

*Revenu mensuel divisé par le nombre de personnes (+ unités de consommation +) du ménage



L'un des problèmes cruciaux pour les jeunes générations et futurs retraités : l'accès à la propriété

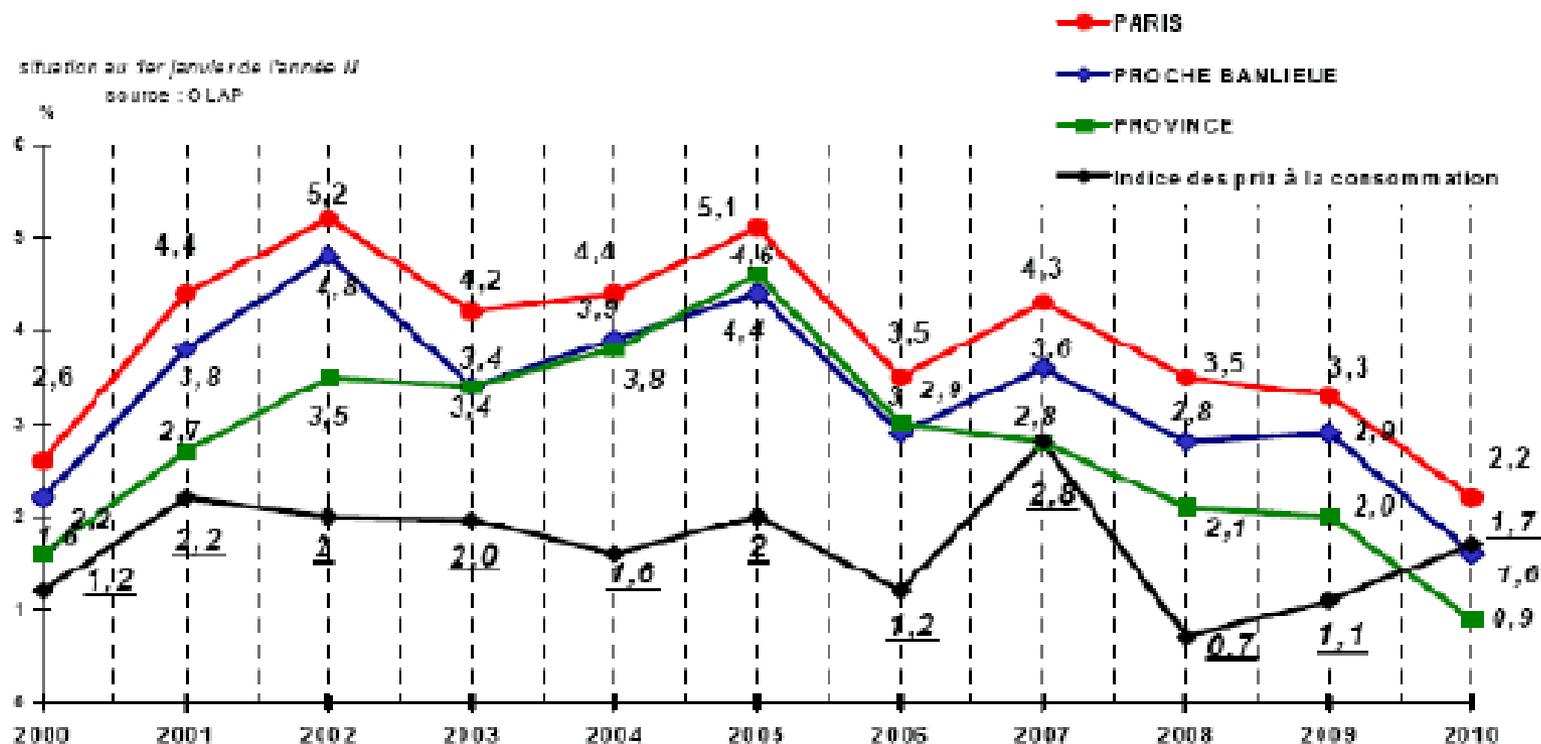


- Cette courbe indique le taux d'effort des remboursements mensuels (mensualité rapportée au revenu).
- Plus les efforts consentis par les ménages sont importants plus la courbe baisse.
- Elle atteint un plancher dans le graphique ci-dessous si on regarde les prix moyens concernant la France entière. On remarque que même en période de forte inflation (1968-1985) la pression sur les ménages était moins forte, comme en témoigne la courbe du taux nominal.

La hausse des loyers réduit la capacité d'épargne

Évolution de la hausse moyenne des loyers en province et dans l'agglomération parisienne

Source : enquêtes OLAP



Baisse du pouvoir d'achat immobilier entre 2011 et 2012

La baisse du pouvoir d'achat immobilier (2011-2012) / Source : MeilleursAgents.com / Empruntis.com

	Variation du prix (au m ²)	Variation du taux	Baisse de la capacité d'emprunt	Variation du nombre de m ²	Variation du pouvoir d'achat
Lille	+ 7 %	+ 0,15 %	-1,3 %	-4	-8 %
Paris	+ 5 %	+ 0,20 %	-1,7 %	-2	-6 %
Rennes	+ 4,2 %	+ 0,20 %	-1,7 %	-4	-6 %
Lyon	+ 3,2 %	+ 0,15 %	-1,3 %	-3	-4 %
Bordeaux	+ 1,5 %	+ 0,25 %	-2,1 %	-2	-4 %
Nice	+ 1,9 %	+ 0,20 %	-1,7 %	-1	-4 %
Nantes	+ 1,2 %	+ 0,20 %	-1,7 %	-2	-3 %
Toulouse	+ 0,4 %	+ 0,25 %	- 2,1 %	-1	-2 %
Strasbourg	-0,5 %	+ 0,20 %	-1,7 %	-1	-1 %
Marseille	-1,9 %	+ 0,20 %	-1,7 %	0	0 %

La capacité d'emprunt s'analyse par rapport aux revenus des ménages, sans prendre en compte la décohabitation

Ville	Classement précédent	Classement	Taux sur 15 ans*	Taux sur 20 ans*	Taux sur 25 ans*	Taux sur 30 ans*	Prix de l'immobilier (/m²)**	Capacité d'emprunt pour 1 000 € /mois sur 20 ans	Pouvoir d'achat immobilier ***
Nantes	1	1	3,55 %	3,70 %	4,00 %	4,60 %	2 635 €	169 408 €	64,3 m²
Lille	6	2	3,64 %	3,75 %	4,00 %	4,40 %	2 645 €	168 666 €	63,8 m²
Toulouse	2	3	3,60 %	3,85 %	4,15 %	4,65 %	2 567 €	167 195 €	65,1 m²
Marseille	10	4	3,66 %	3,92 %	4,13 %	4,55 %	2 654 €	166 176 €	62,6 m²
Lyon	3	5	3,80 %	3,95 %	4,35 %	5,00 %	3 286 €	165 742 €	50,4 m²
<u>Paris</u>	9	6	3,70 %	4,00 %	4,25 %	4,30 %	8 388 €	165 022 €	19,7 m²
Bordeaux	8	7	3,70 %	4,00 %	4,15 %	4,50 %	2 838 €	165 022 €	58,1 m²
Montpellier	7	8	3,70 %	4,00 %	4,30 %	4,65 %	2 913 €	165 022 €	56,7 m²
<u>Strasbourg</u>	5	9	3,80 %	4,00 %	4,20 %	4,70 %	2 294 €	165 022 €	71,9 m²
Nice	4	10	3,77 %	4,04 %	4,30%	4,90 %	3 831 €	164 449 €	42,9 m²

* meilleurs taux proposés entre le 1^{er} et le 10 mars, hors assurance

**source : SeLoger.com - Prix de vente moyen au 1^{er} février 2012

***pour 1 000 € de mensualité sur 20 ans

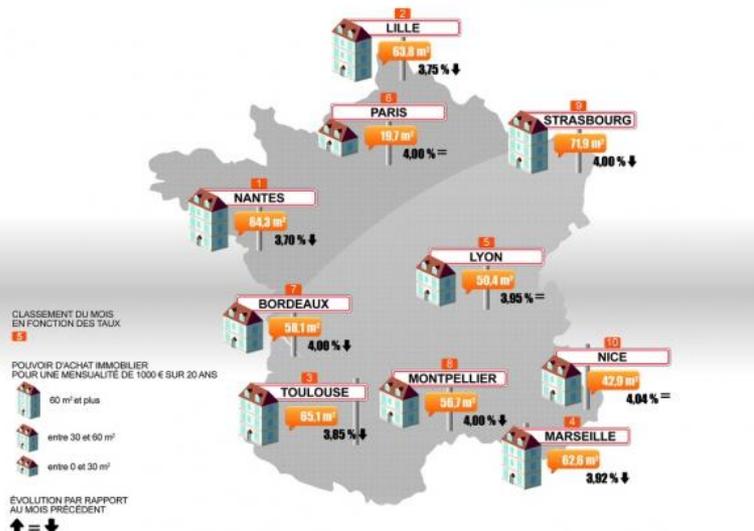
Source : meilleurtaux.com

Baisse du pouvoir d'achat immobilier entre 2011 et 2012 : mais une situation très régionalisée

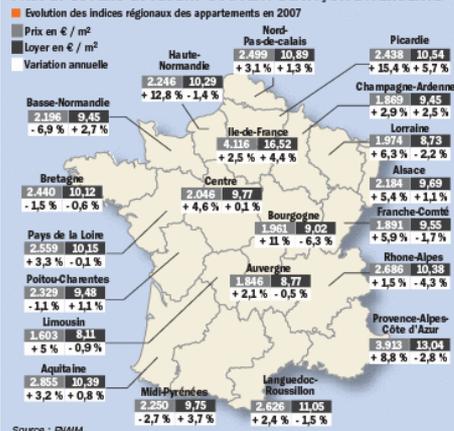
- En 1958, un logement valait en moyenne 70 loyers 40 ans plus tard, en 1998, il fallait dépenser en moyenne 133 loyers pour devenir propriétaire. En 2008, au plus haut de la bulle, un logement coûtait en moyenne 262 loyers et les prix étaient surestimés de 80%

PALMARÈS DU POUVOIR D'ACHAT IMMOBILIER

(pour une mensualité de 1000 € sur 20 ans)



PRIX ET LOYERS ÉVOLUENT SOUVENT DE FAÇON DIVERGENTE



Prix du mètre carré des maisons (dans l'ancien)

Ville **	1 ^{er} janvier 1998*	1 ^{er} janvier 1998 (avec inflation)	1 ^{er} janvier 2011	Évolution entre 1998 (avec inflation) et 2011
Angers	903 €	1.115 €	2.056 €	84 %
Bordeaux	1.053 €	1.301 €	2.861 €	120 %
Brest	895 €	1.106 €	1.697 €	53 %
Dijon	1.153 €	1.424 €	2.319 €	63 %
Grenoble	1.082 €	1.337 €	2.698 €	102 %
Le Havre	876 €	1.082 €	2.001 €	85 %
Le Mans	853 €	1.054 €	1.757 €	67 %
Lille	784 €	969 €	2.108 €	118 %
Lyon	1.404 €	1.735 €	3.581 €	106 %
Marseille	1.242 €	1.534 €	3.461 €	126 %
Montpellier	1.006 €	1.243 €	2.842 €	129 %
Nantes	1.049 €	1.296 €	2.676 €	106 %
Nice	1.619 €	2.000 €	4.495 €	125 %
Reims	943 €	1.165 €	1.986 €	70 %
Rennes	1.191 €	1.472 €	2.569 €	75 %
Saint-Étienne	659 €	814 €	1.762 €	117 %
Strasbourg	1.203 €	1.486 €	2.508 €	69 %
Toulon	1.180 €	1.458 €	3.167 €	117 %
Toulouse	1.057 €	1.306 €	2.727 €	109 %

* Francs convertis en euros ** Nombre de transactions non représentatif à Paris pour les maisons

Un très faible taux de détention de produits « Epargne-retraite »

Les produits d'épargne retraite

Contrats	Nombre d'assurés	Cotisations en 2009 en millions d'euros	Encours en 2009 en millions d'euros	Type de contrats	Modalités de versements des prestations
Contrats Madelin (1)	1,15 million	2.247	19.128	Particuliers	Rentes
PERP (2) et assimilés (Préfon, CRH, ...)	Plus de 2,5 millions dont 2,074 millions pour le PERP	1.740 dont 1.053 pour le PERP	21.739 dont 5.330 pour le PERP	Particuliers	Rentes
Art. 39 du CGI (y compris contrats de pré-retraite) (3)	Entre 2 et 3 millions	4.243	29.379	Entreprises	Rentes
Art. 82 du CGI (4)	Environ 150.000	228	2.949	Entreprises	Rentes/Capital
Art. 83 du CGI (5)	Entre 1,5 et 2,5 millions	2.357	36.869	Entreprises	Rentes
IFC (6)	N.D.	1.125	11.227	Entreprises	Capital
PERE (7) et contrats spécifiques	Environ 250.000	137	2.464	Entreprises	Rentes
TOTAL	N.D.	12.077	123.755		
PERCO (8)	557.000	N.D.	3.000	Entreprises	Rentes ou capital

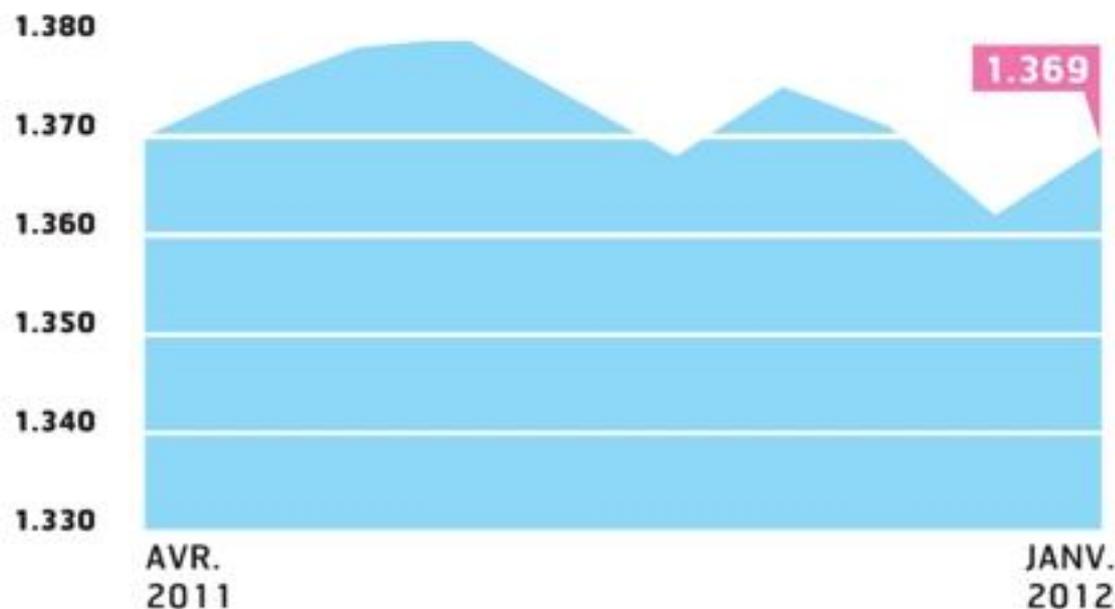
(1) Travailleurs non salariés - (2) Plan d'épargne retraite populaire - (3) Contrat à prestations définies - (4) Contrat en sursalaire - (5) Contrat à cotisations définies - (6) Indemnités de fin de carrière - (7) Plan d'épargne retraite d'entreprise - (8) Plan d'épargne pour la retraite collectif

idé / Sources : FFSA et AFG

L'assurance-vie montre un mouvement de décollecte préoccupant : mais est-ce un produit retraite ou pas ?

LES ENCOURS DE L'ASSURANCE-VIE

EN MILLIARDS D'EUROS



- Les enquêtes positionnent l'assurance-vie comme une épargne constituée en vue de la retraite.
- Mais sa durée de détention est trop courte et l'expose à la remise en cause de ses avantages fiscaux, hormis son rendement en forte baisse

IDÉ / SOURCE : AFA

Plus de 20 millions de contrats ont été souscrits par 17 millions de ménages. Les engagements des compagnies d'assurances vis-à-vis de leurs clients sont passés de 189 milliards d'euros en 1992 à 1,317 milliards d'euros en 2010, soit une multiplication par sept bien plus rapide que le PIB ou que l'évolution du patrimoine.

Le taux d'épargne des français est très inégalement réparti, ce qui pose le problème de l'épargne-retraite pour tous



L'Insee (novembre 2009) a montré la très forte concentration du taux d'épargne : il atteint 10 % pour les ménages assimilés à la classe moyenne supérieure (4e décile), mais explose à 36 % pour les 20 % les plus aisés. Ces derniers " dégagent 80 % de la masse totale de l'épargne des ménages en 2003 ". Les 20 % de ménages les plus pauvres enregistrent eux, un taux d'épargne négatif (- 11 %), ce qui signifie que leur consommation excède leurs revenus.

Premières conclusions (1)

- La protection sociale va connaître de fortes évolutions, liées à l'impossibilité de poursuivre des déficits financés par l'endettement
- Le recours à une hausse des cotisations sociales trouvera vite sa limite compte tenu de la répercussion sur l'emploi et les salaires : 7 millions de salariés travaillent dans des TPE de 2 à 20 personnes...
- La composante retraite au sein de la protection sociale va donc devoir être revue d'ici 2013. A cet égard, la retraite suscite de fortes interrogations : 63 % des Français s'attendent à une baisse de leur pensions.
- Concernant le meilleur moyen de financer le régime de retraites obligatoires :
 - 53 % des Français évoquent la modulation du niveau des pensions selon l'espérance de vie des catégories socioprofessionnelles
 - 51 % le recul progressif de l'âge légal jusqu'à 65 ans
 - 32 % l'augmentation des cotisations
 - 25 % celle de la CSG
- L'assurance maladie n'échappera pas non plus à cette révision, mais le problème est plus complexe, car peu paramétrable

Premières conclusions (2)

- Quelle que soit la réforme envisagée, les taux de remplacement vont fortement diminuer, ce qui implique de trouver des revenus complémentaires
- Pour compenser la baisse d'environ 300 euros d'un ouvrier payé 1,2 du Smic d'ici 2050 (taux de 85 % du net à 65 %), il faut l'aider à se constituer un capital de 80.000 euros pour permettre le versement d'une rente de 300 euros...
- Cela ne pourra pas se produire sans l'aide de l'employeur et surtout, pour les jeunes générations, un régime supplémentaire collectif obligatoire par capitalisation en complément d'un socle par répartition
- Ce dispositif devra assurer une certaine flexibilité pour faciliter une sortie anticipée en accession à la propriété : la détention de la résidence principale est un impératif pour éviter la paupérisation lors de sa retraite
- Cela complique la gestion d'actifs puisque l'horizon de gestion est soumis à cet aléa
- L'épargne salariale a un rôle de « solvabilisation » des ménages à faible capacité d'épargne, pour autant que ce dispositif ne soit pas soumis à cotisations sociales...
- Il faut réfléchir à l'articulation entre 2ème pilier et 3ème pilier, les dispositifs collectifs permettant de réduire fortement les frais, donc, de ne pas affecter les rendements



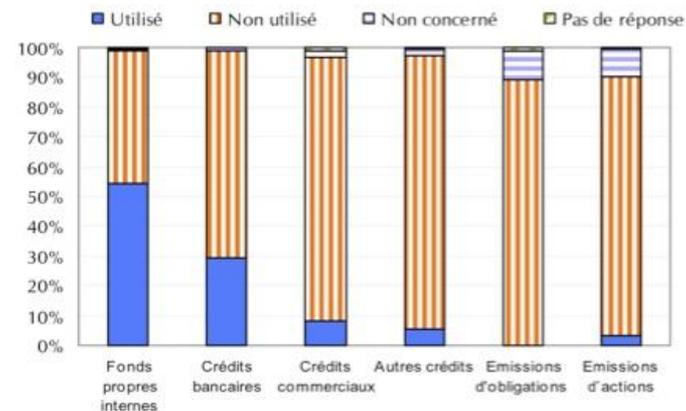
Le besoins de produits en épargne-retraite

II - Le besoin pour l'économie française

L'épargne en France est importante, mais mal orientée

- L'épargne des Français représentait un montant de 3.300 milliards d'euros en 2011 : notamment composée pour 25 % de **liquidités** et pour 40 % d'**assurance vie**
- L'épargne financière est malmenée : contraintes de régulation (Solvabilité II), contraintes liées à l'instabilité juridique et fiscale, concurrence croissance de l'épargne bilancielle bancaire, faible appétence des Français pour le risque (freins culturels), pesanteurs idéologiques...
- Or, le financement de l'économie n'est pas assez diversifiée : 2/3 sont assurés par le système bancaire contre 1/3 par les marchés financiers
- Le renforcement des fonds propres des entreprises est un impératif pour relancer l'industrie et l'exportation, au regard des risques à engager

France: structure de financement des PME au cours des six derniers mois



Source : BCE, CE, CA

le taux d'investissement des PME reste structurellement inférieur à celui des sociétés non financières (SNF) de toutes tailles : 10 % contre 14 % avant la crise de 2009.

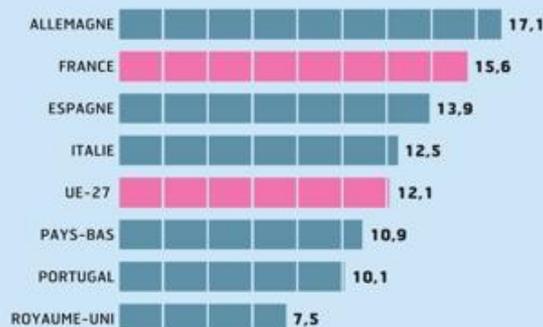
Il faut faire un distinguo entre épargne motivée par la précaution et épargne motivée par le rendement

LE TAUX D'ÉPARGNE DES FRANÇAIS ATTEINT DES SOMMETS

UN TAUX D'ÉPARGNE DES MÉNAGES...
EN % DU REVENU DISPONIBLE



...PARMI LES PLUS ÉLEVÉS D'EUROPE
TAUX HARMONISÉS, EN 2010



UN NIVEAU ÉLEVÉ D'INFLATION

LES PRIX À LA CONSOMMATION
VARIATION SUR 12 MOIS, EN %



IDÉ / SOURCES : INSEE ET EUROSTAT

Le manque de culture économique des Français les conduits à privilégier des formules sans risques, donc très peu rémunérées, ce qui n'est pas la meilleure façon de valoriser leur épargne dans une optique de préparation à la retraite

Or, la France a besoin de capitaux de long terme pour investir et redresser sa compétitivité internationale

- Le C.A.E. avait chiffré en 2010 le besoin d'investissements supplémentaires de l'ordre de 30 à 40 milliards par an
- Pour mémoire, le Grand emprunt est de 35 milliards, mais seuls 15 milliards ont été utilisés !
- Il faut sans doute plus de proximité entre demandeurs de capitaux et offreurs de capitaux
- Cela pose la question des véhicules d'investissement et de leur cadre juridique et fiscal : fonds de pensions ?
- « Si des fonds de pensions en France avaient été mis en place en 1982 à la place de la réforme des retraites, cela aurait dégagé 0,5 points de croissance de plus par an sur les 30 années suivantes... » (dixit Christian Saint-Etienne)

Mais tout se tient: faute d'avoir un cadre fiscal et sociale à la fois incitatif et stable, nombre de dirigeants d'entreprise de 10 plus de 10 salariés freinent leurs investissements : 52 % ne veulent pas développer leur entreprise et parmi les plus grosses, 17 % sont rachetées tous les ans par les grands groupes

En réalité, les freins culturels sont considérables en France

Réindustrialisation : quelle politique ?

- Réindustrialiser : tout le monde est d'accord.... Mais sur quels segments et comment ?
- La reconquête des parts de marchés au plan international implique de prendre le risque de segments à très forte valeur ajoutée, avec des composantes technologiques très pointues
- Industrie et services sont et doivent rester liés dans cette démarche
- La compétence en matière grise existe, mais la volonté reste floue...
- En réalité, comme le souligne Jean-Paul Betbèze, il faut d'abord redresser la rentabilité des entreprises pour relancer l'innovation : la compétitivité hors prix et compétitivité prix vont ensemble

Mais tout se tient: faute d'avoir un cadre fiscal et sociale à la fois incitatif et stable, nombre de dirigeants d'entreprise de 10 plus de 10 salariés freinent leurs investissements : 52 % ne veulent pas développer leur entreprise et parmi les plus grosses, 17 % sont rachetées tous les ans par les grands groupes

En réalité, les freins culturels sont considérables en France : le « syndrome de Peter Pan »

Cela explique pourquoi seulement 15 milliards d'euros du Grand Emprunt ont été consommés : il n'y a pas assez de projets de qualité...

Réindustrialisation : quel financement ?

- Réindustrialiser sur des segments à forte valeur ajoutée implique une prise de risque importante que seuls le financement par fonds propres peut supporter
- Le système bancaire ne peut intervenir qu'en complément, et de façon limitée, car ni sa structure de passifs (refinancement), ni la régulation (Bâle-III) n'autorisent des pertes en capital au niveau des échecs potentiels des différents projets de réindustrialisation
- C'est encore plus vrai si le système bancaire s'appuie sur des ressources de type « Livret de développement durable » à court terme
- Seuls des fonds de pensions gérant sur un horizon de 30 à 40 ans peuvent lisser ces risques

Mais tout se tient: faute d'avoir un cadre fiscal et sociale à la fois incitatif et stable, nombre de dirigeants d'entreprise de 10 plus de 10 salariés freinent leurs investissements : 52 % ne veulent pas développer leur entreprise et parmi les plus grosses, 17 % sont rachetées tous les ans par les grands groupes

En réalité, les freins culturels sont considérables en France : le « syndrome de Peter Pan »

Cela explique pourquoi seulement 15 milliards d'euros du Grand Emprunt ont été consommés : il n'y a pas assez de projets de qualité...

Fonds de pensions et gestion des retraites

- Selon une étude récentée publiée par Towers Watson, les actifs des fonds de pension institutionnels des treize marchés principaux ont affiché une croissance de 4 % en 2011, pour atteindre un record de 28 000 milliards de dollars, contre 26 000 milliards en 2010.
- Les actifs des fonds de pension globaux affichent une croissance moyenne de plus de 6 % par an depuis 2001.
- Des situations contrastées : d'une manière générale, sur 2010, les fonds de pension ont enregistré un retour sur investissement net de 3,5 % en termes réels (5,4 % en termes nominaux) à travers les pays de l'OCDE.
- La croissance a été la plus forte aux Pays-Bas (18,6 %), en Nouvelle-Zélande (10,3 %), au Chili (10,0 %), en Finlande (8,9 %), au Canada (8,5 %) et en Pologne (7,7 %) ; mais la situation en UK et USA reste difficile.
- Au contraire, les fonds de pension ont connu au Portugal et en Grèce un taux négatif de retours sur investissement (respectivement -2,4 % et -7,4 %).
- En décembre 2010, les fonds de pension dans les pays de l'OCDE avaient récupéré 3 trillions de dollars USD sur les 3,4 trillions perdus en 2008. UK et USA,